# **Groupe de travail technique sur l'observation transfrontalière du 14 octobre 2014**

### Relevé de décision









### Liste des participants

Prénom	Nom	Organisme	Pays
Brigitte	BACCAÏNI	CGET	France
Brigitte	BARIOL	FNAU	France
Dario	CECCARELLI	Osservatorio economico e sociale de la Regione Valle d'Aosta	Italie
Lia	CONIGLIO	ISTAT	Italie
Edwige	CROCQUEY	INSEE Nord Pas de Calais	France
Olivier	DENERT	MOT	France
Jean-Paul	DUPREZ	IWEPS	Belgique (Wallonie)
Fiorenzo	FERLAINO	Istituto di Ricerche Economiche e Sociali per il Piemonte	Italie
Jean-Michel	FLOCH	INSEE	France
Jean-Luc	FRES	CGET	France
Timothée	GIRAUD	UMS Riate	France
Claude	GRASLAND	UMS Riate	France
Marianne	GUEROIS	UMS Riate	France
Thierry	HENGEN	MAT Luxembourg	Luxembourg
Jean	PEYRONY	MOT	France
Isabelle	PIGERON-ROTH	Université de Luxembourg	Luxembourg
Vanessa	ROUSSEAUX	Institut des Sciences de l'Environnement - Université de Genève	Suisse
Jean	RUBIO	MOT	France
Norina	SALAMONE	Ministère du Développement Economique	Italie
Marie	SCHIPPERS	Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie	Belgique (Wallonie)
Volker	SCHMIDT-SEIWERT	Federal Office for Building and Regional Planning (BBR)	Allemagne
Yasmine	SOULAIMANI	SIG du Rhin Supérieur	France
Adela	SPULBER	MOT	France
Gilles	TOUTIN	CGET	France
Nathalie	VERSCHELDE	Commission Européenne	Belgique (UE)
Ronan	YSEBAERT	UMS Riate	France

#### Introduction

Le CGET s'intéresse aux espaces transfrontaliers, territoires considérés à enjeux spécifiques. Constatant que dans certains domaines, des analyses fines des territoires transfrontaliers ne sont pas possibles par manque de données chiffrées comparables et harmonisées, a germé l'idée de former un socle d'information commun et une coordination des démarches d'observation. Les résultats des études FNAU-MOT (2010-2012), confirmant les difficultés pour observer les territoires transfrontaliers, ont poussé les autorités publiques françaises à lancer l'Initiative de Nancy en décembre 2012, où les Etats (France + pays voisins), conscients de l'impossibilité d'une harmonisation totale des données transfrontalières, ont convenu de privilégier un processus d'amélioration et d'enrichissement progressif et pragmatique du référentiel de données et d'indicateurs, qui permettra, à terme, de connaître plus précisément le contexte transfrontalier.

Cette démarche d'observation, de partage autour de la question des territoires transfrontaliers a entraîné en 2013 la mise en place d'un dispositif à deux étages : un niveau politique (le comité stratégique transfrontalier) et un niveau technique (le groupe de travail technique).

Ainsi, lors du dernier comité stratégique transfrontalier du 16 juin 2014, a été décidé d'organiser une réunion du groupe de travail technique le 14 octobre 2014, avec les points d'ordre du jour suivants :

- Préparation d'une séquence consacrée à l'observation transfrontalière lors d'un séminaire sur les obstacles à la coopération transfrontalière dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'UE 2015.
- Présentation des 4 thèmes de travail retenus par le CST (emploi, santé, équipements, recherche/innovation) avec un premier zoom sur l'emploi.
- Travail de recensement et typologie des obstacles transfrontaliers.
- Travail d'identification des publications thématiques (observation, emploi) au sein des instituts statistiques régionaux et nationaux frontaliers de la France à compléter par les données relatives à l'emploi transfrontalier au sein de chaque institut national et régional concerné.
- Création d'une plateforme web pour l'observation transfrontalière et d'un espace de travail en ligne

Pour chaque point traité en réunion, ces encadrés bleus précisent les éléments à produire par le GTT d'ici la prochaine réunion (janvier 2015)

### 1 - Séquence consacrée à l'observation transfrontalière lors du séminaire Présidence luxembourgeoise de l'UE 2015

#### Contexte:

Dans le cadre du trio de présidence de l'UE Italie-Lettonie-Luxembourg, l'accent est mis sur la cohésion ainsi que sur les politiques urbaines.

Le Luxembourg s'attache en particulier à promouvoir une réflexion sur l'articulation entre les obstacles à la coopération transfrontalière comme facteur de non cohésion territoriale et les moyens divers (observation statistique, instruments juridiques, droit à l'expérimentation dans des zones localisées et temporaires...) pour parvenir à la levée de ces obstacles.

Un séminaire axé sur les obstacles à la coopération transfrontalière et les outils et politiques pour la levée de ces obstacles sera organisé le 19 mai 2015 au Luxembourg. Au sein du séminaire, une séquence d'1h30 sera consacrée au rôle de l'observation quantitative et qualitative transfrontalière pour identifier les obstacles et préparer la mise en place de politiques publiques pour y remédier.

Cette démarche de la présidence luxembourgeoise rejoint ainsi l'initiative de Nancy tout en faisant écho à des démarches d'observation transfrontalière menées actuellement au niveau fédéral allemand comme au niveau national néerlandais ...

#### Séminaire du 19 mai 2015 :

Durée de l'intervention : 1h30

Articulation : observation transfrontalière/possibilité d'identification des obstacles/promotion de politiques publiques transfrontalières pour résoudre les obstacles

#### Présentation de 3 cas :

- 1<sup>er</sup> exemple: L'observation transfrontalière existe, est réalisée. Elle permet d'identifier des obstacles et des atouts participant des échanges transfrontaliers, d'en mesurer l'impact et de guider les décisions dans le choix d'une solution adaptée qui a été mise en œuvre.
- 2ème exemple: Les obstacles et atouts sont plus connus par l'expérience que par l'observation statistique, et leur mesure est parcellaire (l'information n'est pas disponible à la bonne échelle, les définitions sont différentes des deux côtés de la frontière). L'observation incomplète peut impliquer des choix discutables.
- 3<sup>ème</sup> exemple: Un exemple où l'observation n'est pas en mesure d'être réalisée. Le potentiel des échanges transfrontaliers est là. Il peut exister quelques données pour en mesurer l'intensité, mais l'observation manque et ne permet pas de comprendre les leviers et les freins au développement.

L'un des exemples au moins devra porter sur plusieurs frontières européennes.

L'un des exemples au moins devra être le fruit d'un travail participatif de collecte de données et d'analyse du GTT qui sera réalisé avant mai 2015.

Deux exemples au moins doivent porter sur des échelles d'analyse en dessous de l'échelle NUTS 3.

Les thèmes abordés devront être tournés vers l'emploi, l'accessibilité des services, l'aménagement d'infrastructures de transports et de services ; ils seront notamment fonction des thématiques les plus fréquentes des programmes transfrontaliers de la période 2014/2020, au sein des 11 objectifs thématiques résultant de la stratégie UE 2020.

Participation : Les membres du CST et du GTT sont invités à participer activement à cette séguence.

Objectif : faire aboutir un projet sur le thème « identification des obstacles et des avantages au développement d'un territoire » .

La séquence « observation » du séminaire pourrait déboucher sur les résultats suivants :

- Faire reconnaître que l'observation est indispensable pour la levée des obstacles transfrontaliers , et esquisser une feuille de route multi-niveaux :
- ➤ Encourager le développement de projets d'observation finançables par les programmes Interreg, s'ils sont liés à la réalité de la frontière et aux priorités du programme (besoins en matière d'indicateurs, ...); à cet égard, la représentante de la DG REGIO a insisté sur le besoin d'une typologie des frontières; l'emploi transfrontalier est une entrée utile pour une telle typologie : une agglomération transfrontalière appelle une approche intégrée, y compris en matière d'observation, tandis que pour une frontière de montagne l'enjeu peut être plutôt l'accessibilité, les emplois saisonniers...
- Coordonner sur les frontières les approches nationales, comme celle envisagée par l'Allemagne (projets MORO transfrontaliers, workshop international en 2015)
- Promouvoir la possibilité d'exploiter les enquêtes européennes existantes, telle que « Force de travail » (en augmentant la taille de l'échantillon pour les grands pays), et également les données administratives nationales (DADS,...)

- ➤ Faire valider le travail du CST/GTT dans le cadre de la coopération intergouvernementale (« Agenda territorial ») , avec l'appui de la Commission; étape suivante : présidence néerlandaise de 2016
- > Envisager un projet ESPON sur le sujet »

A produire d'ici la prochaine réunion du GTT : proposer si possible un exemple sur vos frontières correspondant à l'un des trois cas présenté ci-dessus.

- 2 Présentation des 4 thèmes retenus par le CST (emploi, santé, équipements, recherche/innovation) avec un zoom sur l'emploi
  - 2.1 Présentation des 4 thèmes de travail retenus par le CST

Le CST a décidé de travailler sur les quatre thèmes suivants :

- Emploi
- Santé
- Equipements
- Recherche/Innovation

Dans un premier temps (d'ici le séminaire du 19 mai 2015 à Luxembourg), c'est le thème de l'emploi qui sera prioritairement investigué. Les autres thèmes seront explorés ultérieurement.

### 2.2 Présentation d'un premier focus à investiguer d'ici mi-2015 : emploi transfrontalier « déplacements domicile-travail »

Depuis 2008, le chiffre consolidé des flux de travailleurs frontaliers à l'échelle européenne n'a pas été mis à jour. On comptait alors plus de 800 000 travailleurs frontaliers en Europe dont plus de 40% sur les frontières françaises. Ce chiffre a fortement augmenté (notamment depuis la France) mais on ne peut pas le mesurer avec précision au niveau communautaire.

L'indicateur relatif aux flux de travailleurs frontaliers est le plus important car permettant une mesure de degré d'intégration des territoires transfrontaliers. En effet, ces flux ont des conséquences sur différents aspects territoriaux (impact sur les infrastructures de transport, sur la formation initiale d'un pays, sur la question linguistique, sur le choix de localisation de sa résidence principale, sur les autres flux (santé, commerce, études...), sur l'intégration citoyenne etc.).

Cette thématique « emploi transfrontalier » est donc extrêmement riche d'implications et semble prioritaire aux autres thématiques, par les problématiques qu'elle induit en cascade. Elle peut se décliner en sous-indicateurs plus précis :

- Comptage des flux
- Flux selon l'origine/destination (maille à déterminer)
- Flux selon la structure par âge
- Flux selon la catégorie socio-professionnelle
- Flux selon la branche d'activité
- Flux selon le sexe etc.

L'objectif de production du GTT pour le séminaire de Luxembourg est de réaliser une carte européenne qui indique frontière par frontière si la donnée permettant d'observer les flux transfrontaliers est disponible ou non, et qui sera présentée à cette occasion.

Cette cartographie de l'existant doit permettre de porter un message politique aux autorités nationales et européennes pour les sensibiliser à l'importance de la connaissance préalable pour mener les politiques transfrontalières correspondantes qui participent à l'objectif de cohésion du traité de l'Union, améliorer la connaissance via des dispositifs nouveaux et des moyens financiers, enfin, appuyer au niveau des Etats la nécessaire articulation des travaux des administrations en charge de l'aménagement du territoire avec ceux des instituts statistiques.

A produire d'ici la prochaine réunion du GTT: Fournir une fiche par frontière (une pour les flux sortants, une pour les flux entrants<sup>1</sup>; voir modèle de fiche et liste des frontières page 7) afin de pouvoir élaborer la carte européenne de l'état des lieux des données sur les flux de travailleurs frontaliers.

#### 3 - Travail de recensement et typologie des obstacles transfrontaliers

Identification des avantages et des obstacles à la coopération et aux priorités de l'observation pour surmonter une partie de ces obstacles. Afin de sensibiliser les participants, ce tableau a présenté des exemples indicatifs qui doivent permettre d'identifier d'autres exemples sur d'autres frontières européennes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Chaque institut doit être interrogé en priorité sur sa propre production, notamment sur les flux sortants. Les instituts statistiques peuvent répondre de façon plus générale sur leur connaissance de flux entrants sur leur frontière (en ont-ils connaissance ou non? savent-ils qui produit cette donnée ?...)

Thématiques	Exemples d'obstacles –	Observation : observé ou observable?	Vers des politiques publiques pour remédier aux obstacles
Santé	France-Belgique Absence d'intégration de l'offre d'accueil pour personnes handicapées en Belgique dans les schémas médico- sociaux français	Non car juridico- administratif et qualitatif	Accord franco-wallon sur la prise en charge des personnes handicapées (2011)
Santé	France-Belgique Problèmes d'harmonisation des indicateurs socio- sanitaires et insuffisances quantitatives et qualitatives	Observé: Observatoire franco- belge de la santé (1999) et Luxlorsan (2002)	Echanges d'informations qualitatives mais pas encore d'harmonisation globale de la définition des indicateurs. Tableaux communs mis à jour. Evaluation transfrontalière des besoins
Transports	France-Belgique Absence d'un instrument transfrontalier pour dresser une carte des flux de circulations routières, d'évaluer les évolutions futures et les effets des nouvelles infrastructures	Observé : Etude mobilité et accessibilité de l'Eurométropole (2007 puis 2011) (Lille)	Prise en compte des données des postes frontière, enquête déplacement élargies aux ménages résidant en France, Flandres et Wallonie afin de dimensionner l'offre d'infrastructures et de transports publics. Etude du potentiel de développement des transports en communs transfrontaliers (2012).
Transports	France- Luxembourg Saturation totale des infrastructures routières.	ferroviaires, part	Luxembourg-Lorraine (SMOT) (depuis
Emploi	France-Suisse Méconnaissance des flux de travailleurs frontaliers avec les enjeux de formation, d'infrastructures de transports, de développement économique, de logement que cela induit	transfrontalier Grand Genève; coordination	Publications, site internet, collaboration INSEE Rhône Alpes –OCSTAT

Emploi	France-Italie Pas de coordination pour les offres d'emploi transfrontalière		Pas de politique coordonnée entre Pôle emploi et services de l'emploi italien
Emploi	France-Espagne Méconnaissance des flux de travailleurs frontaliers	non observé :	

A produire d'ici la prochaine réunion du GTT : s'inspirer ce tableau pour proposer un exemple d'obstacle au fonctionnement transfrontalier sur l'une de vos frontières

### 4 - Travail d'identification des publications thématiques (observation, emploi) au sein des instituts statistiques transfrontaliers

Ont été présentées lors de la réunion du GTT deux notes bibliographiques :

- La première concerne les observatoires et atlas transfrontaliers en général (aux frontières françaises)
- La seconde recense les publications sur le thème de l'emploi transfrontalier disponibles sur les sites internet des instituts statistiques nationaux et régionaux situés de part et d'autre des frontières françaises Nous vous remercions de la modifier ou de compléter ces notes avec les travaux qui vous semblent les plus pertinents.

A produire d'ici la prochaine réunion du GTT : Compléter / modifier les listes des travaux de référence (voir documents en pièce-jointe) sur l'observation et sur l'emploi transfrontalier.

### 5 - Création d'une plateforme web pour l'observation transfrontalière et d'un espace de travail en ligne

#### 5.1 - Plateforme web:

www.espaces-transfrontaliers.org/comite-strategique-transfrontalier

Cette plateforme web permet de communiquer sur la démarche du CST.

Elle contient plusieurs rubriques :

- Présentation de la démarche
- L'actualité de l'observation transfrontalière
- -Page de lien vers les partenaires de la démarche (administrations de l'aménagement du territoire, instituts statistiques régionaux et nationaux, observatoires transfrontaliers) :
  - Observatoire des territoires
  - FNAU (France)
  - UMS Riate (France)
  - INSEE (France)
  - SPW (Wallonie)
  - IWEPS (Wallonie)
  - MAT (Luxembourg)
  - BBR (Allemagne)
  - ARE (Suisse)
  - Observatoire statistique transfrontalier (zone du Grand Genève) (France-Suisse)
  - ISTAT (Italie)

- IRES Piemonte (Italie)
- Osservatorio economico e sociale de la Regione Valle d'Aosta (Italie)
- etc.

A produire d'ici la prochaine réunion du GTT : Fournir un logo de votre institution au format jpeg ou png

- Publications de référence sur l'observation transfrontalière et sur l'emploi transfrontalier. Une fois les listes de travaux complétées, la MOT les soumettra au CST pour validation avant de les publier en ligne.

A produire d'ici la prochaine réunion du GTT : Compléter les listes de travaux de référence en vue de leur publication en ligne (cf. point 4)

### 5.2 – Espace de travail en ligne pour les membres du Comité stratégique et du Groupe de travail technique

Un espace d'échanges en ligne est ouvert à tous les membres du CST et du GTT. Ce groupe de travail appelé « Ariane » est hébergé par le CGET et administré par Jean-Luc Frès et Gilles Toutin. Il permet à ses participants d'accéder à l'ensemble des documents de séances (ordre du jour, notes diverses, comptes-rendus, présentations...). Si vous n'êtes pas encore inscrit, merci de communiquer votre adresse e-mail aux administrateurs.

## Récapitulatif des travaux à fournir d'ici la prochaine réunion du GTT par les instituts statistiques

1. Rassembler les données existantes ou non sur les flux de travailleurs frontaliers (compléter 2 fiches par frontière (flux sortants ET flux entrants) sur l'ensemble des frontières européennes

Exemple de fiche pour la frontière France-Belgique (sens France-Belgique)

Frontière	France-Belgique
Nom de l'indicateur	
Description de l'indicateur (méthode de collecte, de calcul)	
Unité	
Echelle	
Date	
Périodicité	
Producteur	
Accès à la donnée (payant, mise à disposition)	

Fiches à fournir pour les frontières suivantes (dans un premier temps) :

- France-Royaume-Uni
- France-Belgique
- France-Luxembourg
- France-Suisse
- France-Italie
- France-Monaco
- France-Andorre
- France-Espagne
- Belgique-Pays-Bas
- Belgique-Allemagne
- Belgique-Luxembourg
- Allemagne-Luxembourg
- Allemagne-Pays-Bas
- Allemagne-Suisse
- Allemagne-Danemark
- Allemagne-Pologne
- Allemagne-Rép.tchèque
- Allemagne-Autriche
- Italie-Suisse
- Italie-Autriche
- Italie-Slovénie
- Suisse-Autriche
- Suisse-Lichtenstein
- Espagne-Andorre
- Espagne-Portugal

- 2. Fournir un formulaire de recensement et décrire la méthode de recensement pour chacun des pays suivants :
- France
- Belgique
- Allemagne
- Luxembourg
- Suisse
- Italie
- Espagne
- 3. Décrire le mode de recensement actuel des données statistiques dans le pays concerné
- 4. Compléter la liste des publications sur l'observation transfrontalière et la liste sur l'emploi frontalier (en vue du séminaire de Luxembourg et afin d'alimenter la plateforme web)
- 5. S'inspirer du tableau obstacles transfrontaliers pour présenter un exemple d'obstacle sur l'une des frontières suivantes :
- France-Belgique
- France-Luxembourg
- France-Suisse
- France-Italie
- France-Espagne
- Belgique-Pays-Bas
- Belgique-Allemagne
- Belgique-Luxembourg
- Allemagne-Luxembourg
- Allemagne-Pays-Bas
- Allemagne-Suisse
- Allemagne-Danemark
- Allemagne-Pologne
- Allemagne-Rép.tchèque
- Allemagne-Autriche
- Italie-Suisse
- Italie-Autriche
- Italie-Slovénie
- Suisse-Autriche
- Espagne-Portugal

#### **Calendrier**

- Mi-janvier 2015 : Réunion du CST (date à confirmer)
- Fin janvier 2015 : Réunion du GTT (date à préciser)
- $\underline{\text{-}}$  Fin mars 2015 : Réunion du GTT (date à préciser) permettant une présentation (en avant première) du contenu de l'intervention du séminaire de Luxembourg.
- Avril 2015 : Réunion du CST (date à préciser)
- <u>- 19 mai 2015</u> : intervention du CST/GTT lors du séminaire sur les obstacles à la coopération transfrontalière (Luxembourg)